

L.

MAIRIE DE BELIN BELIET

30 OCT. 2018

COURRIER ARRIVÉ

Monsieur Christian VIGNACQ
Commissaire enquêteur
Mairie de Belin-Béliet
29 Avenue d'Aliénor
33830 BELIN-BÉLIET

Ornacieux, le 25 octobre 2018

Objet : Révision du PLU de Belin-Béliet : demande dans le cadre de l'enquête publique concernant le lieu-dit L'Hospitalet Nord / Propriétaire : Mme Christiane de Sigoyer

LRAR n° : 1A 157 728 3532 1

Monsieur le commissaire enquêteur

Suite à nos démarches auprès de la mairie de Belin-Béliet (nos courriers en date du 22 juin 2016 et du 17/05/2017 et notre rencontre avec Madame le Maire de Belin-Béliet à l'été 2016), je vous confirme par la présente nos demandes dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU de Belin-Béliet.

Ma première demande concerne la possibilité de changement de destination de bâtiments agricoles dans leurs volumes existants mais aussi avec possibilité d'extension.

J'ai pris bonne note, dans le dossier d'arrêt et notamment dans le document « 03-6. Recueil des éléments de patrimoine, fiche 37 », de la possibilité qui m'est accordée de changer la destination de certains bâtiments mais souhaiterais qu'elle soit étendue à d'autres bâtiments.

Je souhaiterais que ce changement de destination soit accordé pour les bâtiments 4 (photo 4 sur la fiche 37) mais aussi 6 et 7 (voir plan joint au présent courrier : les bâtiments 6 et 7 sont numérotés dans la continuité de la numérotation de la fiche 37).

Ces bâtiments sont des granges typiques de la région, aujourd'hui en très mauvais état et qui risquent donc de disparaître ; leur changement de destination, dans le respect des qualités architecturales et patrimoniales de la construction, est le meilleur moyen de les conserver.

Je constate d'ailleurs, à la lecture des autres fiches dans le document « 03-6. Recueil des éléments de patrimoine, fiche 37 », que des granges tout à fait similaires sont acceptées en changement de destination (fiches 50, 55, 57, 63 et 70 par exemple) et ne comprends pas ce traitement différencié.

Par ailleurs, je m'interroge sur la pertinence du classement en zone AP de la parcelle 149 (voir sa localisation sur le plan joint au présent courrier).

Cela fait longtemps aujourd'hui qu'il n'y a plus d'exploitation agricole sur l'Hospitalet de manière générale, et en particulier sur cette parcelle, et que les bâtiments d'exploitation n'ont plus cet usage.

Cette parcelle est par ailleurs de très petite taille et, a priori, ne présente rien de particulièrement remarquable au plan écologique.

D'après les éléments recueillis auprès des « anciens », cette parcelle était autrefois plantée de pins comme toutes les parcelles alentours et avait été défrichée et transformée en prairie pour faire paître les mules et chevaux qui servaient à l'exploitation sylvicole existante à l'époque.

Sur ce sujet, vous relèverez que la Chambre d'agriculture de Gironde, dans son avis du 11 juillet 2018, s'étonnait que « nombre de parcelles classées en zone AP » ne rentraient pas « dans l'économie d'une exploitation agricole » et demandait donc leur « versement en zone NF ».

Aussi je souhaiterais que la parcelle 149, actuellement classée en zone AP, soit classée dorénavant en zone NF.

Je rappelle en conclusion que j'ai six enfants qui tous sont attachés à cette région : ils sont aujourd'hui nus-propriétaires indivis du groupement forestier familial et souhaitent conserver un bâti en lien avec ces forêts.

Accéder à mes demandes permettrait d'envisager un partage équitable où chacun pourrait aménager un bâtiment avec une certaine indépendance et conserver ainsi un lien patrimonial avec cette propriété familiale.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Madame Christiane de SIGOYER
Grand Maison
38260 ORNACIEUX

Ch. de Sigoyer

PJ : Plan avec numérotation des bâtiments dans la continuité de la numérotation utilisée dans le document « 03-6. Recueil des éléments de patrimoine, fiche 37 » et localisation de la parcelle 149.

LIEU-DIT

L'HOSPITALET NORD

FICHE 37

(Document « 03-6. Recueil des
éléments de patrimoine »)



